

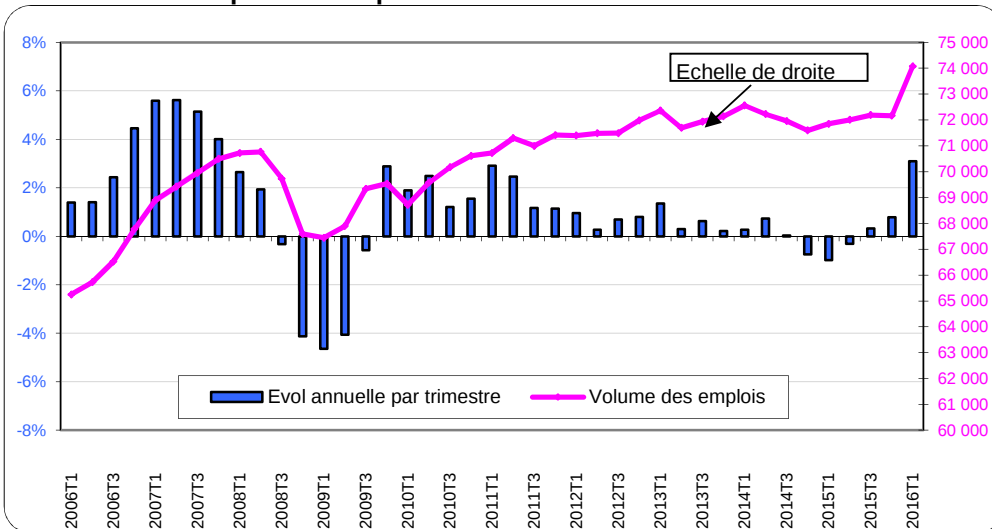
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Premier trimestre 2016

Au premier trimestre 2016, l'emploi salarié privé augmente sur un an de 3,1% en Guadeloupe (il a augmenté de 0,8% au quatrième trimestre 2015). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 94,2% et celui du volume d'emploi correspondant augmente de 51,2% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) augmentent de 3,4% par rapport au premier trimestre 2015. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi est en hausse de 27,3% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) est en hausse de 65,5% et le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminue de 19,6%. Au premier trimestre 2016, 332 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (-21,1% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 486 sur le trimestre (+1,3% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 3,1% sur un an à 60 430 inscrits. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), il y a une baisse de 13,6%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 5,6%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). Remarque : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

Au premier trimestre 2016, le secteur privé emploie 74 079 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 3,1% sur un an. Il a connu une hausse de 0,8% au quatrième trimestre 2015 (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est très modérée et reste très en-deça de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009. Les chiffres du premier trimestre 2016 tranchent avec cette stabilité.

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

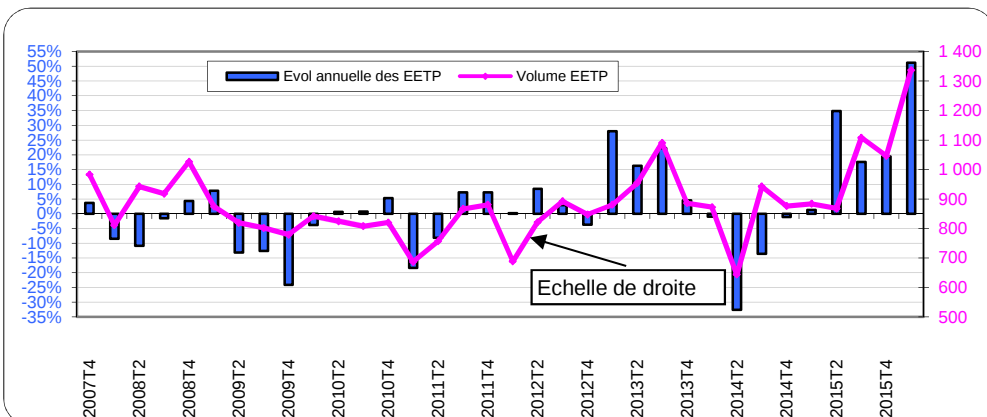
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2016T1	2016T1	2015T4	2015T3	2015T2
AZ : Agriculture	1 627	6,5%	3,7%	0,9%	0,5%
C1-DE : Total industrie	8 159	1,3%	-1,0%	-1,9%	1,4%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 765	4,8%	-0,5%	-1,0%	5,3%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	222	6,8%	-5,0%	-1,5%	-1,4%
C4 : Fabrication de matériels de transport	26	63,0%	-18,2%	-12,9%	-43,9%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	2 992	0,6%	1,0%	-0,7%	-1,7%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 154	-2,8%	-3,8%	-4,5%	2,0%
FZ : Construction	6 013	5,4%	2,3%	1,2%	-2,5%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 422	2,6%	0,7%	0,7%	-0,2%
HZ-RU : Total Autres services	43 822	3,2%	0,8%	0,5%	-0,4%
HZ : Transports et entreposage	5 637	1,8%	1,0%	2,9%	0,7%
IZ : Hébergement et restauration	4 492	2,8%	0,7%	0,0%	-1,2%
JZ : Information et communication	2 223	-1,3%	-1,7%	-1,2%	-2,2%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 315	3,0%	-0,1%	-2,1%	0,0%
LZ : Activités immobilières	675	3,4%	5,6%	-0,6%	-2,7%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 577	-0,1%	-0,2%	0,5%	0,4%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 465	7,1%	2,6%	0,5%	-0,9%
RU : Autres activités de services	4 438	5,5%	-0,6%	1,3%	-0,5%
Ensemble des secteurs	74 079	3,1%	0,8%	0,3%	-0,3%

Source : ACOSS-CGSS - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au premier trimestre 2016, l'agriculture, l'industrie, la construction, le commerce et les services voient tous leurs effectifs augmenter. L'agriculture augmente de 6,5%. L'industrie est en hausse de 1,3%. Les différents secteurs industriels sont en hausse, en particulier la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (+4,8%). Une baisse est néanmoins à noter, concernant le secteur des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (-2,8%). Le commerce progresse quant à lui de 2,6%. Concernant les services, presque tous voient leurs effectifs salariés augmenter à l'exception du secteur de l'information et de la communication (-1,3%) et de celui des activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (-0,1%). Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre et non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (brut)



Source : Dares, traitement ESE - Remarque : les données ont été lissées en 2009 et 2010 pour tenir compte des effets de la crise de 2009 et de son contrecoup en 2010. De trop fortes évolutions sur 2009-2010 rendaient le graphique illisible et les petites évolutions ne se voyaient pas.

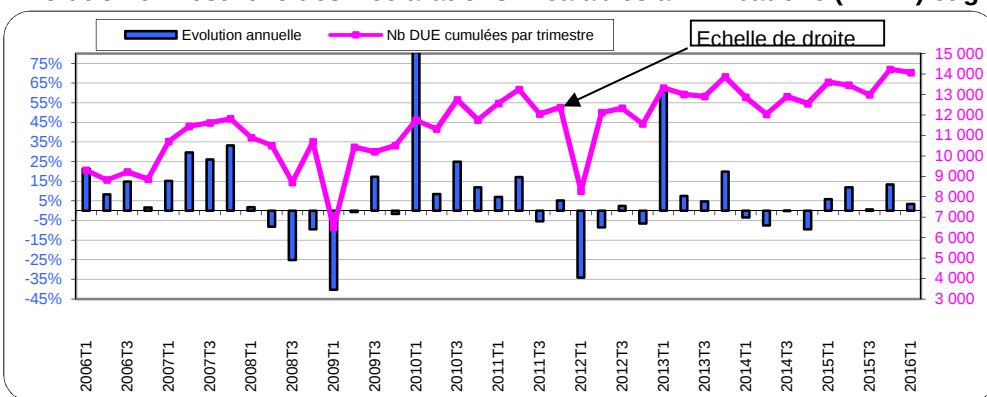
Au premier trimestre 2016, 10 619 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 1 337 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 94,2% au premier trimestre sur un an après +50,4% au quatrième trimestre 2015. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 51,2% (+19,4% au quatrième trimestre 2015 sur un an). La durée moyenne des missions achevées s'élève à 1,5 semaine sur le trimestre (2,1 semaines au quatrième trimestre 2015).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2016T1	2016T1	2015T4	2015T3	2015T2
Nbre de contrats d'intérim	10 619	94,2%	50,4%	49,0%	38,9%
EETP	1 337	51,2%	19,4%	17,5%	34,8%

Source : Dares, traitement ESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

Au premier trimestre 2016, les employeurs ont transmis 14 076 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), soit une hausse de 3,4 % sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 45,5% des DPAE et sont en hausse de 4,6% au premier trimestre 2016. Elles étaient en baisse de 20,2% au quatrième trimestre 2015 sur un an. Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 54,5% des DPAE et sont en hausse de 2,5% (hausse de 7,9% au quatrième trimestre 2015).

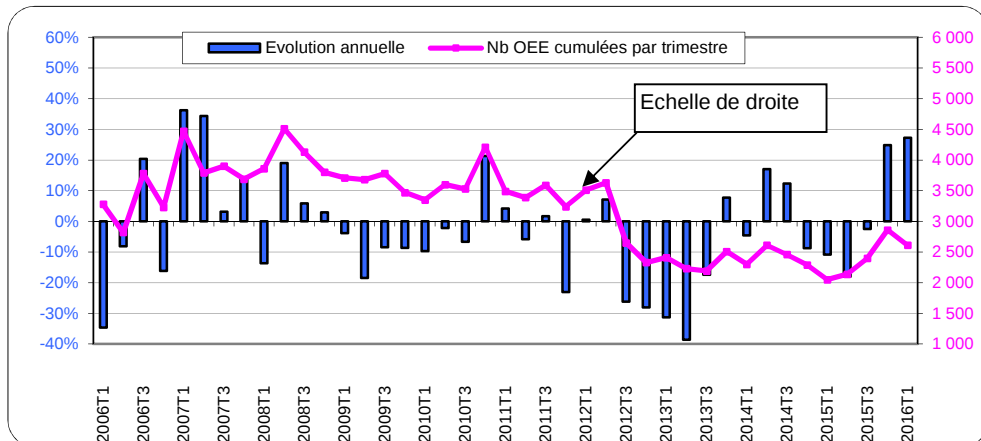
Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2016T1	2016T1	2015T4	2015T3	2015T2
DPAE Longues	6 408	4,6%	20,2%	0,4%	2,8%
dont CDD (plus d'un mois)	4 290	9,6%	11,4%	0,4%	3,9%
dont CDI	2 118	-4,3%	37,8%	0,5%	0,9%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 668	2,5%	7,9%	0,9%	20,5%
Moins de 20 salariés	6 451	12,3%	13,2%	0,5%	9,7%
20 salariés et plus	7 625	-3,1%	13,5%	0,8%	13,4%
Total DPAE (hors intérim)	14 076	3,4%	13,3%	0,7%	11,8%

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une baisse de 3,1 % au premier trimestre 2016. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE augmente de 12,3 %.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel(cvs)

Source : ACOSS-CGSS



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont en hausse de 27,3% au premier trimestre 2016 sur un an (+24,9% au quatrième trimestre). Pendant cette période, 2 610 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 65,5% (+28,7% au quatrième trimestre). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) diminuent de 19,6% (hausse de 21,1% au quatrième trimestre sur un an).

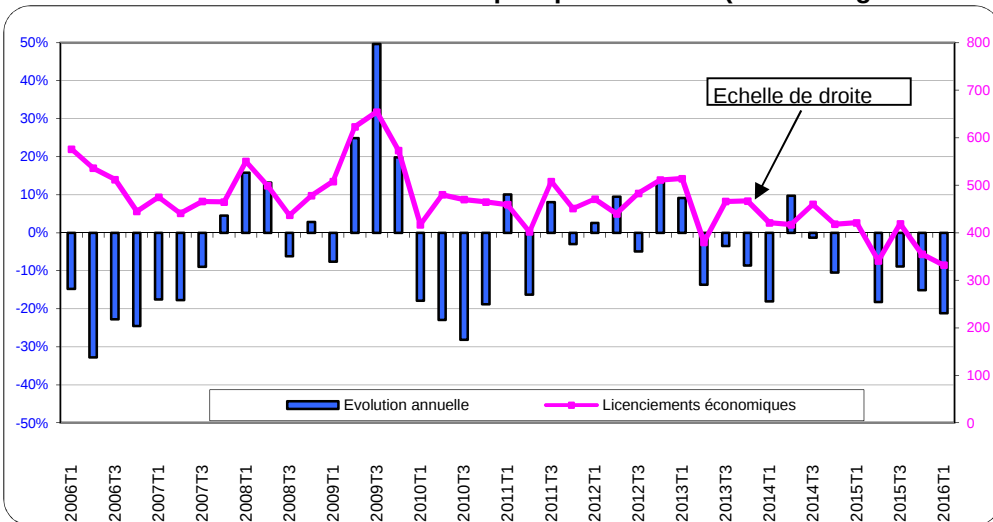
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2016T1	2016T1	2015T4	2015T3	2015T2
offres durables	1 870	65,5%	28,7%	4,9%	-7,6%
offres non durables	740	-19,6%	21,1%	-12,5%	-28,5%
Ensemble	2 610	27,6%	24,9%	-2,4%	-18,0%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi est plutôt négative après une période 2006-2008 plus favorable. On assiste à une reprise depuis le quatrième trimestre 2015.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (Brut)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

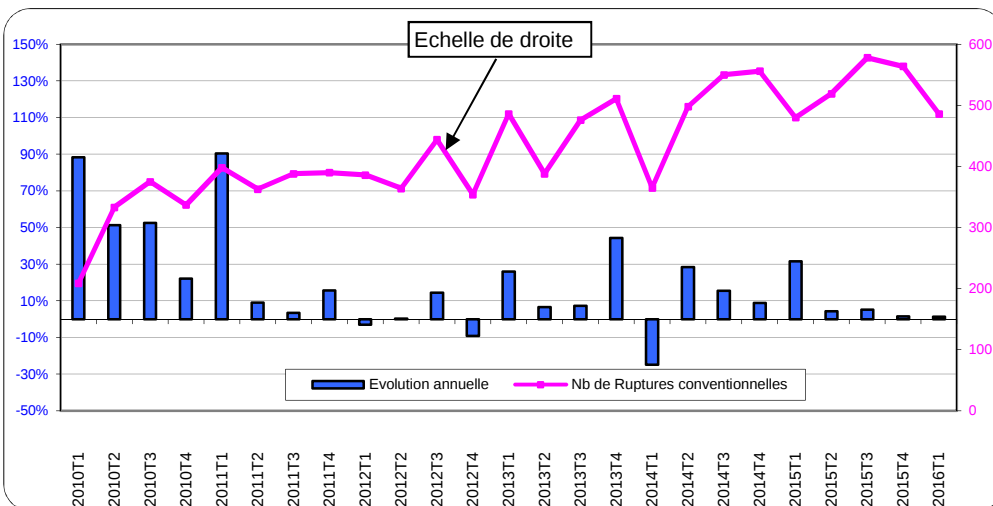
Au premier trimestre 2016, 332 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi. Ce nombre baisse de 21,1% par rapport au premier trimestre 2015. Le niveau des licenciements économiques est moins élevé depuis le deuxième trimestre de l'année 2013 qu'il ne l'était pendant la période précédente, de fin 2011 à début 2013.

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2016T1	2015T4	2015T4	2015T3	2015T2
Nombre licenciements éco	332	-21,1%	-15,1%	-8,9%	-18,2%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

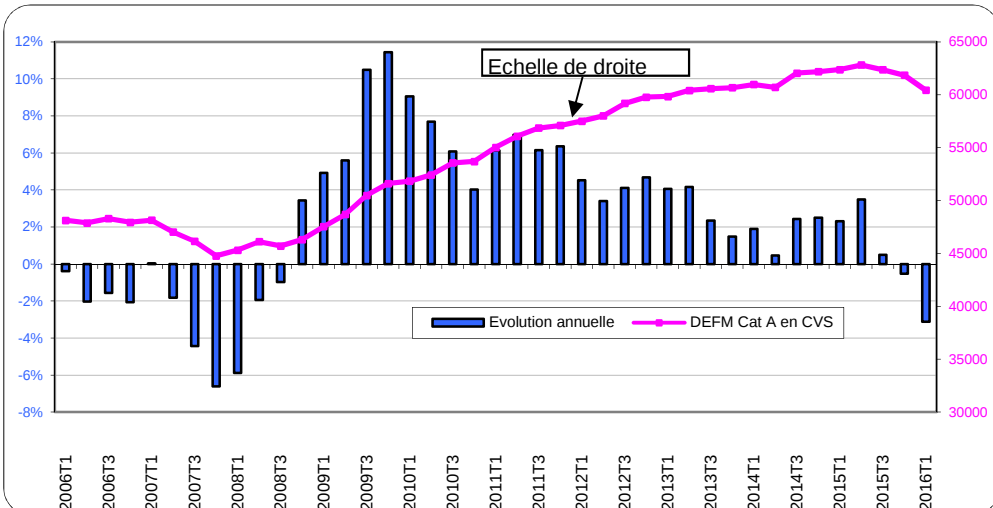
Au premier trimestre 2016, 486 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Dirccte de Guadeloupe. Ce nombre augmente de 1,3% par rapport au premier trimestre 2015 où 480 ruptures avaient été homologuées. Au quatrième trimestre 2015, le nombre de ruptures était en hausse de 1,4% (rapporté au quatrième trimestre 2014). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Depuis mi-2012, le nombre de ruptures conventionnelles a tendance à augmenter.

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2016T1	2016T1	2015T4	2015T3	2015T2
Nombre de ruptures	486	1,3%	1,4%	5,1%	4,2%

Source : Dirccte Guadeloupe, traitement ESE

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au premier trimestre 2016, 60 430 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs). Ce nombre diminue de 3,1% par rapport au premier trimestre 2015. Au quatrième trimestre 2015, la baisse atteignait 0,5% (rapportée au quatrième trimestre 2014). A partir de fin 2008, la croissance de la DEFM est nettement supérieure à zéro, ce qui se traduit par une forte hausse de la DEFM en niveau. Les hausses trimestrielles en pourcentage ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis "leurs plus hauts" autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le troisième trimestre 2015, la demande d'emploi fléchit.

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2016T1	2016T1	2015T4	2015T3	2015T2
Hommes	26 640	-2,0%	-0,3%	1,4%	3,9%
Femmes	33 790	-4,0%	-0,7%	-0,2%	3,2%
Moins 25 ans	6 670	-13,6%	-8,2%	-4,1%	-0,9%
25 à 49 ans	35 970	-4,9%	-2,9%	-2,4%	1,1%
50 ans et +	17 790	5,6%	8,7%	9,6%	11,6%
Ensemble	60 430	-3,1%	-0,5%	0,5%	3,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au premier trimestre 2016, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, est en baisse de 13,6% par rapport au même trimestre de 2015. Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 5,6 % au premier trimestre 2016 et valait 8,7% au quatrième trimestre 2015.

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année).

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE

Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr

Site internet : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 05.90.83.10.34 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint -Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint -Martin

Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard

97100 Basse-Terre

Téléphone : 05.90.99.35.99 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoire-Dothémare

97139 Les Abymes

Téléphone : 05.90.21.38.21 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Quartier de l'Hôtel de ville

BP 486

97159 Pointe à Pitre cedex

Téléphone : 05.90.90.57.09

Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Louis Mazari & Henri Yacou

Réalisation Dieccte/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)

Date de publication : juillet 2016

